



Jorat-Mézières, le 26 mars 2024

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 26 MARS 2024

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°01/2024 – Transformation et mise en conformité local garderie Les Libellules à Carrouge
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux de transformation des locaux occupés par l'APERO sous la Grande salle de Carrouge ;
 - d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 80'000,- ;
 - d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

- Préavis N°02/2024 – Installation d'une climatisation dans les chambres de l'Auberge communale
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'installer une climatisation dans les chambres de l'Auberge;
 - d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 74 600.00,- ;
 - d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

- Préavis N°03/2024 – Remplacement du système de l'éclairage public à Mézières – Etape 1
 - d'accorder à la Municipalité l'autorisation de remplacer le système de l'éclairage public à Mézières - Etape 1 ;
 - d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 75'000.00,- ;
 - d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

➤ Préavis N°04/2024 – rénovation de la desserte forestière du Bois de la Côte –
Etape 2 et 3

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux de réfection de la desserte forestière du Bois de la Côte, étapes 2 et 3 ;
- d'octroyer un crédit extrabudgétaire de Fr. 200 000.- ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées.

Ainsi délibéré en séance du vingt-six mars deux mille vingt-quatre.

Le Président,



Blaise Vuille



La secrétaire,



Catherine Poncelet